

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité régionale de Comté de D'Autray**  
**DISTRICT DE JOLIETTE**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le lundi 11 septembre 2017, à 18h30, au lieu ordinaire des séances, au 2270, rue Principale, Sainte-Élisabeth.

La présente séance a été dûment convoquée par Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière. La convocation à la session spéciale du conseil a été signifiée, conformément à l'article 156 du code municipal, le 5 septembre 2017 en séance du conseil régulière.

Sont présents: Thérèse Adam, conseillère, Johanne Pagé, conseillère, Valérie Payette, conseillère et Marie-Pier Houle tous formants quorum sous la présidence de Mario Houle, maire.

Est absent : Claude Houle, conseiller

Est aussi présente : Madame Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, Mario Houle, constate le quorum à 18h30, souhaite la bienvenue à tous et, après un moment de silence, déclare la séance ouverte.

**2017-09-224 2. ORDRE DU JOUR SELON LA CONVOCATION À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par Valérie Payette et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution d'octroi de contrat pour l'appel d'offres sur invitation : contrôle qualitatif en chantier
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

*Adoptée.*

**2017-09-225 RÉSOLUTION D'OCTROI DE CONTRAT POUR L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX - APPROVISIONNEMENT EN EAU (SECTEUR LÉPICIER) ET TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres sur invitation pour le projet FEPTU : Contrôle qualitatif des matériaux - dans le cadre du projet d'approvisionnement en eau (secteur Lépicier) et travaux sur le réseau d'eau potable ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité n'a reçu qu'une seule soumission sur les trois firmes invitées qui étaient Englobe Corp., Les services EXP et Solmatech ;

**CONSIDÉRANT** le comité de sélection formé par la Municipalité afin d'évaluer les offres reçues ;

**CONSIDÉRANT QUE** la recommandation de la firme Techni-consultant et les résultats de l'appel d'offres;

471

**Englobe** Pointage intérimaire : 88.34 / 100  
Prix soumis : 51 220,21 \$  
Pointage final : 27  
Rang : 1

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'octroyer le contrat à la firme Englobe au montant de 51 220,21 \$ taxes incluses.

*Adoptée.*

**5. Période de questions**

Aucune question n'est posée.

**2017-09-226 6. Levée de la séance**

Il est proposé par Marie-Pier Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la présente séance soit levée à 18h35.

---

Mario Houle  
Maire

---

Marie-Claude Couture  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Mario Houle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

---

Mario Houle, Maire